



Le Plan de Déplacements Scolaires (PDS) du groupe scolaire Péguy-Jaurès (Dunkerque)

Démarche globale intégrée

« Une démarche née de l'initiative d'une association dynamique de parents d'élèves qui s'est rapprochée des services Education et Juridique de la ville pour répondre aux problèmes d'insécurité routière aux abords de l'école »

Christophe BAUDE, animateur de la Maison de L'Environnement de Dunkerque

Localisation > Où ?

- Nord (59)
- Dunkerque Grand Littoral (communauté urbaine de Dunkerque)
- Dunkerque
- Zone urbaine (quartier de Rosendael)

Cible(s) > Qui ?

- Groupe scolaire public
- Ecole maternelle et élémentaire regroupant 264 élèves

Temporalité > Quand et depuis quand ?

- Lancement du Plan Déplacements Scolaires en 2004-2005

Portage > Avec qui ?

Pilote :

- Le service Education de la ville
- La Maison de l'Environnement (MdE) de Dunkerque
- Association d'une dizaine de parents d'élèves moteurs à l'initiative de la réflexion

Partenaires :

- Un élu de la ville de Dunkerque ayant à charge la problématique « Transport & Mobilité »

Détail action > Quoi ?

Contexte / historique de la mise en place de la démarche (motivation) :

- En 2004, l'association de parents d'élèves composée d'une dizaine de personnes interpelle le service de l'Education de la ville de Dunkerque pour mettre en place des actions répondant à la problématique d'insécurité aux abords de l'école, en effet :
 - l'école se situe en entrée de la ville de Dunkerque sur un axe majeur à fort trafic, à proximité d'un échangeur autoroutier
 - l'école est desservie par un axe emprunté par les véhicules d'urgence (SMUR, pompiers, ...) pour accéder à l'hôpital
 - le sentiment d'insécurité est parfois amplifié par la gestion conflictuelle du stationnement voiture des parents d'élèves aux abords de l'école
- Il apparaît opportun d'insuffler une dynamique favorisant l'usage de modes de déplacements alternatifs à la voiture pour déposer les enfants à l'école

Détail de la mise en place de la démarche :

- Suite à l'entretien de l'association de parents d'élèves avec le service Education de la ville de Dunkerque, celui-ci missionne la MdE pour engager une réflexion sur les trajets « domicile-école »
- La MdE et la communauté urbaine de Dunkerque (Dunkerque Grand Littoral) réalisent des comptages routiers et observent les comportements de mobilité des parents à la sortie de l'établissement
- Un comité de pilotage est organisé pour définir et accompagner un plan d'actions visant à favoriser l'usage de modes de déplacements alternatifs à la voiture pour déposer les enfants à l'école et à sécuriser les abords de l'établissement, ce comité de pilotage est composé :
 - du service transport de Dunkerque Grand Littoral
 - de l'agence d'urbanisme (AGUR)
 - de la police municipale
 - du service Education de la ville de Dunkerque
 - de la direction des Services Techniques de la ville de Dunkerque
 - d'élus référents
 - de l'éducation nationale
- Les décisions prises lors du comité de pilotage sont inscrites à l'ordre du jour des conseils d'école transmises aux référents locaux

Détail action > **Quoi ?**

Détail action :

- Réflexion partenariale et transversale sur l'usage de modes de déplacements alternatifs à la voiture pour rejoindre l'école aboutissant à la mise en place d'actions concrètes :
 - aménagement de mobilier urbain (barrières aux passages piétons face aux sorties) pour protéger les déplacements piétons aux abords de l'établissement
 - mise en place d'un « crayon lumineux » clignotant aux heures d'entrée et de sortie d'école
 - adoption d'un arrêté général de circulation limitant la vitesse aux abords de l'école à 30 km/h
 - mise en place de places de stationnement vélo dans l'enceinte de l'établissement
 - déplacement de l'entrée de l'école maternelle sur un axe à plus faible trafic au niveau d'un espace vert
 - création d'une zone de « dépose minute » à 300 mètres du groupe scolaire sur le parking de la clinique voisine (mutualisation) pour éviter le stationnement des parents à la sortie de l'école
 - aménagement d'un itinéraire piéton pour faire le trajet « dépose minute-école » en toute sécurité
 - mise en place d'une ligne de bus pédestre

Bilan de l'action :

- De nombreux aménagements de sécurisation réalisés aux abords de l'école (grâce notamment à l'implication du groupe de parents d'élèves)
- Une initiative originale, puisque les Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires concernent généralement des établissements du cycle secondaire (collèges et lycées)
- Un élu de la ville de Dunkerque impliqué sur le sujet permettant une meilleure visibilité de l'action

Des conseils pour réussir (points de vigilance) :

- Conserver une dynamique et assurer un suivi pour faire « vivre le PDS »
- Pérenniser certaines actions spécifiques comme la mise en place d'un bus pédestre (la ligne de bus pédestre a été abandonnée)
- Motiver et impliquer les nouveaux parents d'élèves (départ de parents volontaires)
- Impliquer l'inspection académique (par exemple en intégrant des règles de « bonne conduite de déplacement » aux abords de l'école dans le règlement intérieur de l'établissement)

Moyens humains / financiers / techniques > **Comment ?**

Moyens financiers :

- Financement d'aménagements de voirie par la ville de Dunkerque

Moyens humains :

- Au quotidien, un suivi est assuré par les parents d'élèves moteurs, les animateurs de la MdE et le service Education de la ville de Dunkerque
- Une fois par an organisation du comité de pilotage réunissant :
 - service transport de Dunkerque Grand Littoral
 - agence d'urbanisme (AGUR)
 - police municipale
 - service Education de la ville de Dunkerque
 - direction des Services Techniques de la ville de Dunkerque
 - des élus référents
 - l'éducation nationale

Contacts



Maison de L'Environnement de Dunkerque
Christophe BAUDE, animateur éducation à l'environnement
106 Avenue du Casino 59 240 Dunkerque
Tel : 03 28 20 30 40
Courriel : contact@maison-environnement.org

Centre ressource régional en écomobilité
Sébastien TORRO-TOKODI
23 rue Gosselet 59000 Lille
Tel : 03 20 52 97 58
Courriel : contact@ecomobilite.org
Site Internet : www.ecomobilite.org